

## **Observation(s) formulée(s) au cours de l'enquête publique**

**dernière mise à jour le : 18/07/19**

### **1- Observation adressée par mail au commissaire enquêteur le 17/07/19 par Claude Jougleux :**

*Les dépôts 50,51,52,53 et 54 situés sur la commune de Mont-Bernanchon sont classés en ZNIEFF de type 1, mis en réserves volontaires depuis 1982 ils offrent une mosaïque de milieux où dominent les biotopes caractéristiques des zones humides . Ils se révèlent du plus haut intérêt pour le stationnement migratoire , l'hivernage et la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux bien souvent menacées par la régression des milieux humides et aussi par la chasse. En constante évolution en raison de la dynamique de la végétation ils font l'objet d'un programme de gestion exécuté par l'association Lestrem-Nature sous le contrôle du Conservatoire d'Espaces Naturels. Les ornithologues du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas de Calais (GON) assurent un suivi de l'avifaune et y encadrent des sorties de découverte. Ils sont utilisés pour les activités de la Maison de la Nature Géotopia et des aménagements ayant pour but d'en faciliter l'accès et de permettre l'observation ont été réalisés (Parking, observatoire, panneaux d'observation). Je propose donc qu'il soit tenu compte de leur importance écologique et pédagogique en cas de réutilisation d'une partie d'entre eux pour le dépôt de boues et que cela ne se fasse qu'après consultation des parties intéressées pour le choix des zones de dépôts.*